

MUSÉE ROYAL

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un Bas-relief
de Delvaux offert en vente par
M^r. Cousin - Baugniot, à
Bruxelles.

N^o. 775.

NUMÉRO

D'ORDRE.

DATE

DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

775 m^e Cousin - Baugniot - Bas-relief de Delvaux.

Copie

Bruxelles, le 1^{er} juillet 1861.

à Monsieur Rogier, Ministre de l'Intérieur.



J'ai l'honneur de vous proposer de faire la
cession au Gouvernement, d'un bas-relief sculpté par
le Citoyen Laurent Delvaux, le trisaïeul de mon
épouse Lucie Baugniet.

Ce bas-relief a été exécuté en marbre blanc
dans une chapelle dépendante du Château de M^{te} le Baron
de Sroy, à Bois Seigneur Isaaux, liz. Bruxelles.

Comme la plupart des objets d'art qu'il
a produits sont de sa famille et pour que le
public puisse jouir de cette exhibition, je ferai au
Gouvernement la cession de ce bas-relief moyennant
la somme de Sept cents francs, payée
par des commissaires et dont il vous sera facile
de contrôler la valeur, comme la Commission des
Beaux-Arts se trouve composée de spécialistes.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance
de mon profond respect.

(Signé) F. Cousin Baugniet
62. Dans une pierre de taille.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

N^o 3648
10799.

N. B. Rappeler dans la réponse la
date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de la direction.

1 ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

15^{juin}

1861.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 775

Messieurs,

Par les lettres ci-jointes en
communication, le Sieur Cousino-
Baugniet, offre de céder au Musée
Royal des Peintures & de Sculpture,
un bas-relief Vis au ciseaux de
Laurent Delvaux.

Vous jugerez, Messieurs, de la
suite qu'il convient de donner
à cette proposition.

Agruez, Messieurs, l'assurance
de ma considération Distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

De Weyn

À la Commission Administrative
du Musée Royal de peinture
& de Sculpture.

3

Bruxelles, le 23⁸ brum. 1861.

à M^r. Cassin - Baryssier
62, Deuxième pierre de
taille.

Je regrette d'avoir à
vous informer que le Con-
seil du Musée royal n'a
pas cru pouvoir acquiescer
le bas-relief de Delvaux
(Esquisse en terre-cuite repri-
sée sur bois; le Christ au laran-
beau) que, par votre lettre
du 2¹ de ce mois, vous
avez proposé à M^{le} l'Académie
de l'Institut, de créer un
œuvre de l'État.

Je vous prie en conséquence
cet ouvrage à votre dispo-
sition et vous prie, M^{le}.
d'agréer l'ass. de ma
C^{on}-distinction.

Le Secrétaire

V. H.

Bruxelles, le 23 Octobre 1861.

N^o 775.

Monsieur,

Je regrette d'avoir pu vous informer
que la Commission administrative des
Musées royaux n'a pas eu pour son acquisition
le bas-relief de Laurent Delvaux
(Esquisse en terre cuite représentant:
Le Christ en tombeaux), que par
votre lettre du 10 de ce mois, vous avez
proposé à M^{re} le Ministre et
l'Intérieur de céder au Musée de l'Etat.

Je conserve en conséquence, cet
ouvrage à votre disposition et vous
prie, Monsieur, d'agréer l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Secrétaire.
J. Stiersem

Commissaire Courcier - Baugniet.

Le bas-relief est acquis
par la Société des Beaux-Arts
le 19 mars 1862.

Le Secrétaire Baugniet

Paris. le 14^e d'Avr 1861

à M^r le Ministre de l'Int^{er}

Vous avons l'honneur
de vous informer que
le bas-relief de Laurent
~~Sevran~~
dont vous voulez bien
nous entretenir dans
votre discours du
Octobre d^r. Direction
générale des Beaux-Arts,
N^o 3648, n'est qu'une
simple esquisse en terre
cuite représentant les
Chrétiens tombés et
dont la composition
n'offre rien de remarquable.

L'acquisition de cet
ouvrage n'ayant pu être
faite avant l'ouverture
de la Galerie de Sculpture,
vous avons informé
M^r Comen - Bagnard
que la Com^{te} ne pourrait
donner suite à la pro-
position contenue dans